



Institution SAINT JOSEPH  
Collège et Lycée Privés Catholiques  
à Sections Européennes, Orientale et Internationale

Le Havre, le samedi 31 octobre 2020

Madame, Monsieur, chers parents,

Pour accueillir vos enfants à StJo dans les meilleures conditions possibles, compte tenu d'une part d'une actualité nationale aussi tendue que douloureuse et d'autre part du confinement décidé par le Président de la République avec des normes sanitaires renforcées, je vous prie de prendre connaissance des informations suivantes :

Nous appliquerons dans les meilleurs délais les normes du plan Vigipirate qui vient d'être porté au niveau « urgence attentat », ainsi que l'a annoncé le premier ministre.

Conformément à la décision prise par le Ministre de l'Éducation Nationale, et en raison de notre volonté de nous associer à l'hommage qui sera rendu à Samuel Paty lundi 02 novembre, après la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices, une minute de silence sera observée dans toutes les classes sous la responsabilité de chaque professeur, à 10h45. Lors de cette minute de silence, nous associerons les trois victimes de l'odieux attentat de Nice et leurs familles. D'autres initiatives, notamment de temps de recueillement et prière pour les victimes du terrorisme islamiste et pour la France, seront proposés par les responsables pastoraux.

Les horaires des cours restent inchangés en classe entière, **y compris le lundi 02 novembre**, jour de rentrée.

Les mesures principales rappelées par le Ministre de l'Éducation nationale seront mises en œuvre pour permettre « un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires » :

- Port du masque : Les parents sont invités à doter leur enfant des masques nécessaires, des mouchoirs jetables et de prévoir leur renouvellement. Des masques seront bien sûr disponibles à StJo s'il y a des pertes ou des oublis.
- Entrées et sorties des élèves étalées dans le temps, « autant que possible » : en raison du nombre d'élèves, cet étalement n'est pas envisagé. Par ailleurs, nos deux entrées et sorties permettent un flux régulier d'élèves, sans « brassage », raison principale de la mesure d'étalement. Autant en raison des risques de brassage que du plan Vigipirate « urgence attentat », il est interdit aux parents et aux élèves de stationner devant les entrées et sorties de l'établissement. Les élèves commençant à 7H55 se rendent directement dans leur salle de cours. Pour les attestations scolaires de déplacement :
  - En tant que parents, vous devez être munis de deux attestations pour effectuer le trajet vers l'établissement :
    - Le justificatif de déplacement scolaire
    - Une attestation de déplacement dérogatoire à réaliser pour chaque déplacement <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/>
  - En tant qu'élève, chacun doit être muni du justificatif de déplacement scolaire (identique à celui des parents).

Le justificatif de déplacement scolaire sera remis à l'élève dans la journée de lundi, il vous appartiendra alors d'en réaliser des copies.

- Une seule salle de cours par classe pour éviter les brassages. Cela nous sera très difficile de répondre à cette exigence mais nous ferons le maximum pour éviter les brassages.
- Les récréations organisées « par groupes » : Six temps de pause sont mis en place par niveau au fil de la journée afin d'éviter le brassage d'élèves.
- Aération et ventilation des lieux couverts : nous continuerons de mettre en œuvre cette recommandation comme nous l'avons fait avant les vacances de Toussaint.
- Les nettoyages et désinfections une fois par jour sont maintenus dans les locaux et sur toutes les surfaces de contact, comme les poignées de portes.
- Nous serons encore plus vigilants sur les gestes barrières, le port du masque et la distanciation physique.
- En ce qui concerne la restauration, le Ministre recommande « autant que possible », une distanciation d'un mètre lors des repas. Sauf à supprimer des cours en fin de matinée ou début d'après-midi, cette mesure n'est pas possible à StJo. Toutefois, les horaires de restauration seront adaptés afin d'éviter les contacts entre les élèves.
- Enseignement à distance pour les élèves vulnérables ou confinés : nous appliquerons les mêmes modalités que celles qui vous ont été présentées avant les vacances, différentes selon les cycles.

Outre ces mesures concrètes prises par StJo, je tiens à rappeler que la condition principale de l'accueil de tous nos élèves le plus longtemps possible est le respect par vous-mêmes et vos enfants des règles sanitaires en cours : les élèves qui présentent des symptômes doivent rester chez eux et être testés ([Site de l'Education Nationale](#))

Par ailleurs, si un élève se sentait malade dimanche ou les jours qui précèdent, ou s'il a côtoyé récemment une personne malade du Covid-19 (cas contact) il vous est demandé de le garder à la maison et de prévenir aussitôt par téléphone le cas échéant.

Nous avons eu beaucoup de chance de n'avoir pas été trop impactés par la pandémie avant les vacances de Toussaint, autant pour les élèves que pour les personnels de l'établissement. Nous resterons donc extrêmement vigilants quant au respect strict des normes sanitaires renforcées mais nous avons besoin de vous pour faire comprendre à votre enfant l'importance de ces gestes, certes contraignants pour chacun, mais nécessaires pour tous.

Dans la joie de pouvoir accueillir vos enfants lundi, je vous prie de bien vouloir agréer, chers parents, l'expression de ma respectueuse considération.

Isabelle JARDIN, Gilles GAYERIE, Alexandra WAGNER, Guillaume DEMEILLERS